



Fiche signalétique
selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard
(norme de divulgation des dangers) 29 CFR 1910 aux États-Unis,
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

Poudre zp®151
Date de révision : 18 Juillet 2016

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou préparation : zp®151

1.2 Utilisation de la substance / préparation : À utiliser avec l'imprimante inkjet 3D ZPrinter®

1.3 Identification de la société/de l'entreprise :

3D Systems, Inc.
333 Three D Systems Circle
Rock Hill, Caroline du Sud, États-Unis
Téléphone : 803.326.3900 ou
appel gratuit (aux États-Unis) :
800.793.3669
Email : moreinfo@3dsystems.com
Urgences chimiques :
800.424.9300 – Chemtrec

3D Systems Europe Ltd.
Mark House, Mark Road
Hemel Hempstead
Herts HP2 7
Royaume-Uni
Téléphone : +44 144-2282600
Email : moreinfo@3dsystems.com
Urgences chimiques :
+1 703.527.3887 - Chemtrec

3D Systems / Australie
5 Lynch Street
Hawthorn, VIC 3122
+1 03 9819-4422
Email : moreinfo@3dsystems.com
Urgences chimiques :
+(61) 29037.2994 – Aus Chemtrec

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification :

Pas classé selon GHS, selon les réglementation CE no. 1272/2008, selon HazCom 2012 et selon le Australian Dangerous Goods Code

2.2 Éléments d'étiquetage

Réglementation CE 1272/2008 :

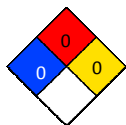
Symboles des dangers et mot-indicateur : Aucune

Déclaration des dangers : Aucune

Déclaration des précautions à prendre :

Ce matériau durcit quand il est mélangé avec de l'eau. **NE PAS** utiliser ce matériau pour plâtrer une partie quelconque du corps.

P232 : Protéger de l'humidité.
P402 : Conserver dans un endroit sec.



Classement NFPA
0 = Minimum
1 = Léger
2 = Modéré
3 = Sérieux
4 = Grave

Système d'identification des substances dangereuses (HMIS) :

(Classification des dangers : 0 = faible, 4 = extrême) :

Santé **0**
Inflammabilité **0**
Dangers physiques **0**

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Préparation des informations connexes

Description : Mélange

3.2 Ingrédients dangereux :

Nom chimique	No CAS	No CE	%	Classification	
				Réglementation CE 1272/2008	Réglementations UE 67/548 et CE 1999/45
Hémihydrate de sulfate de calcium	10034-76-1	231-900-3	80-90		



Fiche signalétique

selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard
(norme de divulgation des dangers) 29 CFR 1910 aux États-Unis,
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

Poudre **zp[®]151**

Date de révision : 18 Juillet 2016

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 En cas d'inhalation : Transporter le sujet à l'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter immédiatement un médecin.

4.2 En cas de contact avec la peau : Se laver avec beaucoup d'eau savonneuse.

4.3 En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à grande eau.

4.4 En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer le vomissement.

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Produits d'extinction adéquats : Eau atomisée, poudre chimique, gaz carbonique ou mousse chimique appropriée.

5.2 Dangers particuliers résultant de l'exposition à la substance ou à la préparation elle-même, aux produits de combustion et aux gaz créés : Les produits de décomposition thermique peuvent inclure des oxydes de soufre, de l'oxyde de calcium, du CO₂ et du CO.

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles : Éviter de créer de la poussière. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz.

6.2 Précautions face à l'environnement : Ne pas verser dans les égouts.

6.3 Méthodes de nettoyage : Ramasser le sable. Placer tous les déchets dans un récipient de mise au rebut approprié.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7.1 Manutention : Assurer une ventilation adéquate pendant la formation de poussière.

7.2 Entreposage : Entreposer dans le récipient étanche d'origine à la température ambiante. Conserver ce produit dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Valeurs limites d'exposition :

Informations générales relatives au produit : Aucune limite d'exposition (PEL/limite d'exposition moyenne pondérée en fonction du temps) n'a été établie pour ce produit.

Analyse des composants :

Composant	LEI du produit, fournie par le fabricant (Limite d'exposition interne)
Hémihydrate de sulfate de calcium	6 mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition

Moyens techniques permettant d'éviter une exposition : Utiliser une ventilation locale avec conduit d'échappement.

Moyens permettant d'éviter une exposition : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Laver les mains après la manipulation et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes, et à la fin de la journée.



Fiche signalétique

selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard
(norme de divulgation des dangers) 29 CFR 1910 aux États-Unis,
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

Poudre **zp®151**

Date de révision : 18 Juillet 2016

Équipement de protection personnelle :

Protection des mains : Utiliser des gants nitrile imperméables.

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes protégeant des produits chimiques.

Protection du corps : Porter un tablier et des chaussures fermées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Apparence :

État physique : Poudre

Couleur : blanc

Odeur : atténuée

9.2 Importantes informations de santé, de sécurité et de protection de l'environnement

pH (20 °C) :	S.O.
Température/plage de température de fusion (°C) :	1450 °C
Température/plage de température d'ébullition (°C) :	S.O.
Point d'éclair (°C) :	S.O.
Température d'allumage (°C) :	S.O.
Pression de vapeur (°C) :	S.O.
Densité (g/cm³) :	2,6-2,7
Densité apparente (kg/m³) :	S.O.
Solubilité dans l'eau (à 20 °C, en g/l) :	0,83% (3°C)
Viscosité dynamique (mPa s) :	S.O.
Danger d'explosion de la poussière :	S.O.
Limites d'explosion :	S.O.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Conditions à éviter : Éviter les endroits mouillés/humides. Éviter de créer de la poussière.

10.2 Substances à éviter : Substances oxydantes, acides, bases fortes, eau, humidité élevée.

10.3 Produits de décomposition dangereux : Des oxydes de soufre, du gaz carbonique et du monoxyde de carbone peuvent être libéré à haute température ou pendant la combustion.

11. INFORMATIONS DE TOXICOLOGIE

11.1 Cinétique de toxicité, métabolisme et distribution : S.O.

11.2 Effets aigus (tests de toxicité)

Composant	DL ₅₀ par voie orale	DL ₅₀ par contact dermique
Hémihydrate de sulfate de calcium	> 5000mg/kg (rats)	S.O.

11.3 Remarques générales :

Cancérogénicité : Aucun composant de ce produit n'est listé par ACGIH, IARC, OSHA, NIOSH ou NTP.

12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité : La toxicité aquatique du produit n'est pas connue. Aucune information n'est disponible pour les composants de ce produit.

12.2 Mobilité : Aucune information n'est disponible sur ce produit.

12.3 Persistance et dégradation : Aucune information n'est disponible sur ce produit.



Fiche signalétique
selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard
(norme de divulgation des dangers) 29 CFR 1910 aux États-Unis,
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

Poudre **zp®151**

Date de révision : 18 Juillet 2016

12.4 Résultats de l'évaluation PBT : Aucune information n'est disponible sur ce produit.

12.5 Autres effets néfastes : Aucune information n'est disponible sur ce produit.

13. REMARQUES RELATIVES À LA MISE AU REBUT

Mise au rebut appropriée / produit : Essayer d'utiliser tout le produit. Mettre ce récipient et son contenu au rebut en conformité avec les règlements fédéraux, d'état et locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Transport routier (ADR/RID/GGVSE) : Pas réglementé

14.2 Transport par mer (code IMDG/GGVSE) : Pas réglementé

14.3 Transport aérien (ICAO-IATA/DGR) : Pas réglementé

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations de l'Union européenne

EINEC/ELINCS/NLP : Tous les matériaux sont listés.

REACH annexe XVII : Pas listé.

15.2. FÉDÉRALES AMÉRICAINES

TSCA : Tous les matériaux figurent dans l'inventaire TSCA et ils ne sont pas soumis aux exigences TSCA :

Proposition 65 de l'État de Californie : Ce produit ne contient aucune substance qui, selon l'État de Californie, est cancérigène ou peut produire des anomalies congénitales.

15.3. Réglementations en Australie

SUSDP, Industrial Chemicals Act 1989:

Australian Inventory of Chemical Substances, AICS: Listé

15.4 Réglementations japonaises

Chemical Risk Information platform (CHRIP) :

Loi industrielle sur la santé et la sécurité

Substances dangereuses

Réglementation des poisons contenant des solvants organiques

Ordonnance concernant la prévention des dangers causés par les

substances chimiques spécifiées

Réglementation de prévention de l'empoisonnement par le plomb

Loi de contrôle des poisons et substances délétères

Loi PTR et sur la gestion de la promotion des produits chimiques (loi PRTR)

Acte sur la lutte contre les incendies

Loi sur les explosions

Loi sur la sécurité des gaz sous haute pression

Ordonnance de contrôle des exportations

Loi sur la mise au rebut et le nettoyage publiques

Listé

pas applicable

pas applicable

pas applicable

pas applicable

pas applicable

pas applicable

composants pas listés

pas applicable

pas applicable

pas applicable

pas applicable

pas applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création de la FS : vendredi 22 mars 2013

Numéro de révision de la FS : 03-A

Date de révision de la FS : 18 Juillet 2016

Raison de la révision : tête de mise à jour, l'article 1, 15.



Fiche signalétique
selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard
(norme de divulgation des dangers) 29 CFR 1910 aux États-Unis,
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

Poudre zp®151

Date de révision : 18 Juillet 2016

www.3dsystems.com

800.793.3669 (appel gratuit aux États-Unis : T.U.-07 h 00 ; Amérique du Nord : du lundi au vendredi de 6 h à 18 h)
+1 803-326-3900 (en dehors des États-Unis : T.U.-07 h 00 ; Amérique du Nord : du lundi au vendredi de 6 h à 18 h)
+44 144-2282600 (Europe : T.U.+1 h ; du lundi au vendredi de 8 h à 17 h Zone horaire de l'Europe centrale)

REJET DE RESPONSABILITÉ : Ce qui suit remplace toutes les clauses figurant dans les formulaires, lettres et accords entre votre entreprise et 3D Systems Corporation. 3D Systems Inc. ne fournit aucune garantie directe ou indirecte pour ce produit, y compris des garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier. Aucune déclaration ou recommandation figurant dans la documentation du produit ne doit être interprétée comme étant une incitation à enfreindre les brevets actuels ou futurs. 3D Systems Inc. ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages accessoires, consécutifs ou autres résultant d'une négligence présumée, violation de la garantie, responsabilité stricte ou autre théorie quelle qu'elle soit, à la suite de l'utilisation ou de la manipulation de ce produit. La seule responsabilité de 3D Systems Inc., dans le cadre d'une demande d'indemnité quelconque en rapport avec la fabrication, l'utilisation ou la vente de ses produits, est limitée au prix d'achat payé par l'acheteur.

Le contenu de cette fiche signalétique peut être modifié sans préavis. 3D Systems, Inc. vous invite à contrôler périodiquement www.3dsystems.com pour vous assurer que vous avez la plus récente fiche signalétique.

© Copyright 2013 - 2016 par 3D Systems, Inc. Tous droits réservés. Le logo 3D, ZPrinter et zp sont des marques déposées de 3D Systems, Inc.